

Différence d'âge

Homme, 21 ans

Question : Bonjour à vous. Je suis un homme de 21 ans (j'ai eu 21 début avril 2012). J'ai une amie de 15 ans (elle aura 16 ans début octobre 2012) qui aime quasiment les mêmes affaires que moi. Tous les deux, nous aimons énormément la musique ainsi que la radio. On se parle par internet et je suis allé à quelques reprises chez elle (ses parents étaient là). J'aimerais être en couple avec elle, mais mon but n'est pas de faire du « détournement mineure » ou de passer pour un pédophile. Pensez-vous que je devrais attendre qu'elle aie 18 ans avant de lui en parler si elle veut former un couple avec moi ou je pourrais lui en parler maintenant? J'ai souvent attendu dire que l'amour n'a pas d'âge. Cette fille là est extraordinaire. Elle est super gentille et très belle. Pensez-vous que je pourrais lui demander de sortir avec moi malgré notre différence d'âge (5 ans et demi). Mes parents sont séparés et mon père a 8 ans de différence avec sa blonde et ma mère a 8-9 ans de différence avec son chum. J'ai peur de la réactions de mes proches, si mon amie et moi formerions un couple un adulte avec une mineure, est-ce normal? Si je forme un couple avec elle dans les prochaines semaines ou les prochains mois comment pourra-t-on expliquer à nos proches que nous sommes en couple malgré notre 5 ans et demi de différence d'âge? De plus, si je veux l'inviter à coucher chez moi (lorsque ses parents seront d'accords), pensez-vous que je peux dormir dans le même lit que elle (sans avoir de relations sexuelles)?

Réponse : Il est important de savoir qu'il n'y a pas de lois contre les relations amoureuses entre un mineur et un adulte mais bien une loi sur l'âge légal pour consentir à des relations sexuelles. Ainsi, rien ne vous empêcherait de « sortir » avec elle. Mais pour ce qui est des relations sexuelles, l'âge pour consentir est 16 ans. À 14 et 15 ans, cela est permis s'il n'y a pas plus de 5 ans de différence entre les deux personnes. Donc, vous pouvez sortir avec elle dès maintenant, mais il faudrait attendre qu'elle ait 16 ans pour les relations sexuelles. Est-ce que cela vous semble possible et satisfaisant une relation amoureuse avec elle mais sans relation sexuelle pour le moment? Au-delà des lois, il y a effectivement d'autres enjeux liés à la différence d'âge. Par exemple, elle n'aura pas les mêmes permissions et la même liberté que vous, elle sera aux études pendant que vous serez sur le marché du travail, elle ne pourra pas habiter en appartement avec vous dans un avenir rapproché ce qui peut nuire à votre intimité, la différence de maturité peut parfois se révéler après quelques temps de fréquentation même s'il n'en semblait rien au départ, le regard des proches qui peut parfois être réprobateur, etc. Êtes-vous prêts à faire face à tous ces possibles obstacles? Et elle, en est-elle prête?

Pour ce qui est de la réaction des proches, il est possible que cela suscite des réactions, mais c'est à vous de voir si vous êtes prêts à y faire face. Comme vous le dites, vos parents eux-mêmes ont un écart d'âge important avec leur conjoint(e). Selon vous, est-ce que cela pourrait les aider à comprendre davantage vous croyez? Et connaissez-vous suffisamment les parents de votre amie pour bien anticiper leur réaction? Pour ce qui est de dormir dans le même lit, si vous dites qu'ils seraient alors d'accord pour qu'elle dorme chez vous et qu'ils ne lui donnent pas de conditions particulières, et bien ce sera libre à vous. La loi sur l'âge légal pour consentir à des relations sexuelles n'empêche pas de dormir dans le même lit. Par contre, il faut savoir que le terme « relation sexuelle » ne

fait pas référence uniquement à la pénétration mais également à tout contact sexuel. Ainsi, si vous dormiez dans le même lit qu'elle, croyez-vous que vous sauriez gérer la tentation même si votre désir sexuel devenait très puissant? Et même si elle ressent et démontre du désir sexuel? Car il vous faut garder en tête que même si elle est consentante, son consentement ne peut être pris en compte et que la responsabilité vous revient à vous de respecter la loi. Dans un contexte d'intimité et de proximité physique, est-ce que vous considérez que ce serait de jouer avec le feu? C'est à vous d'en juger.